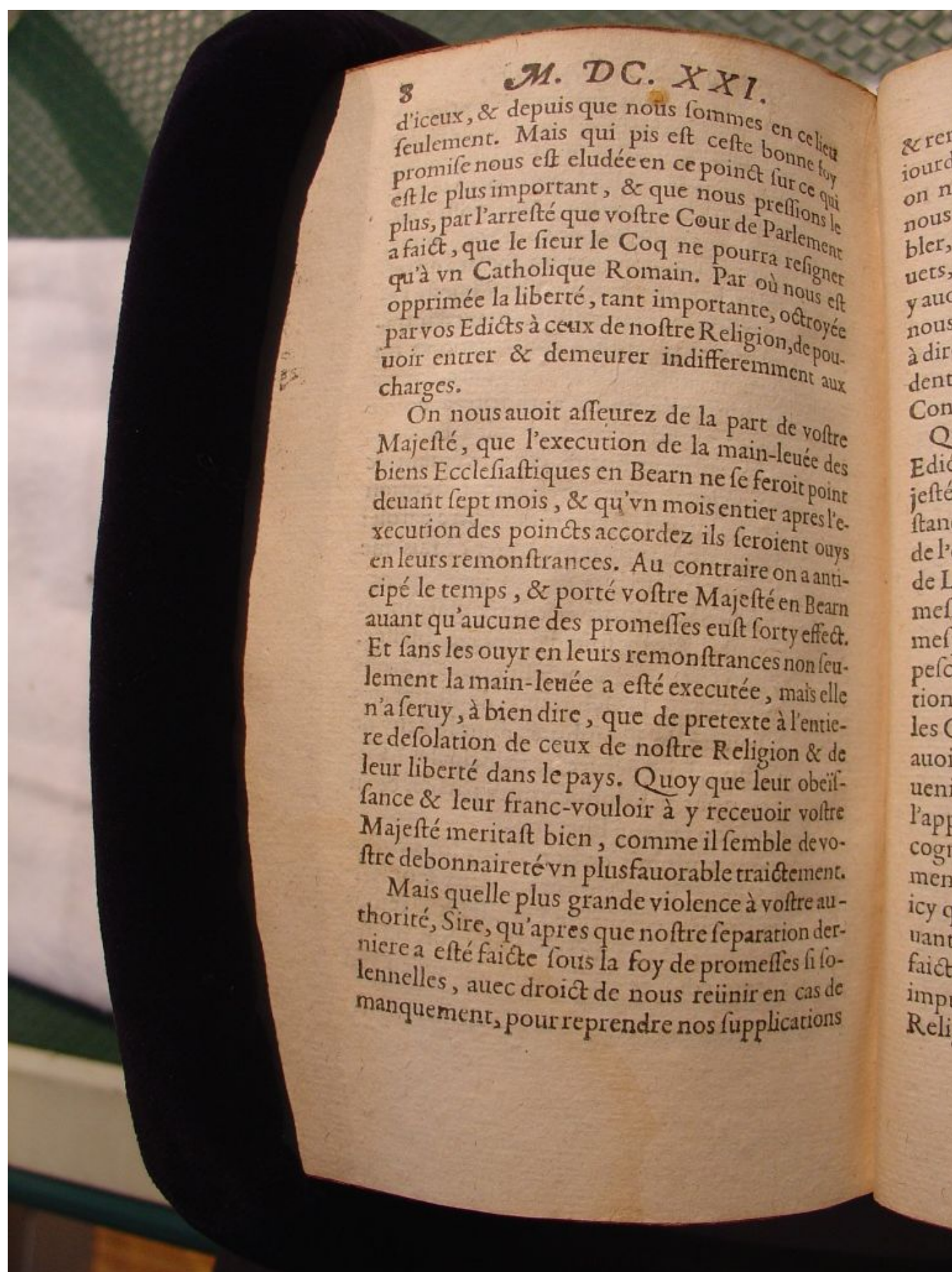
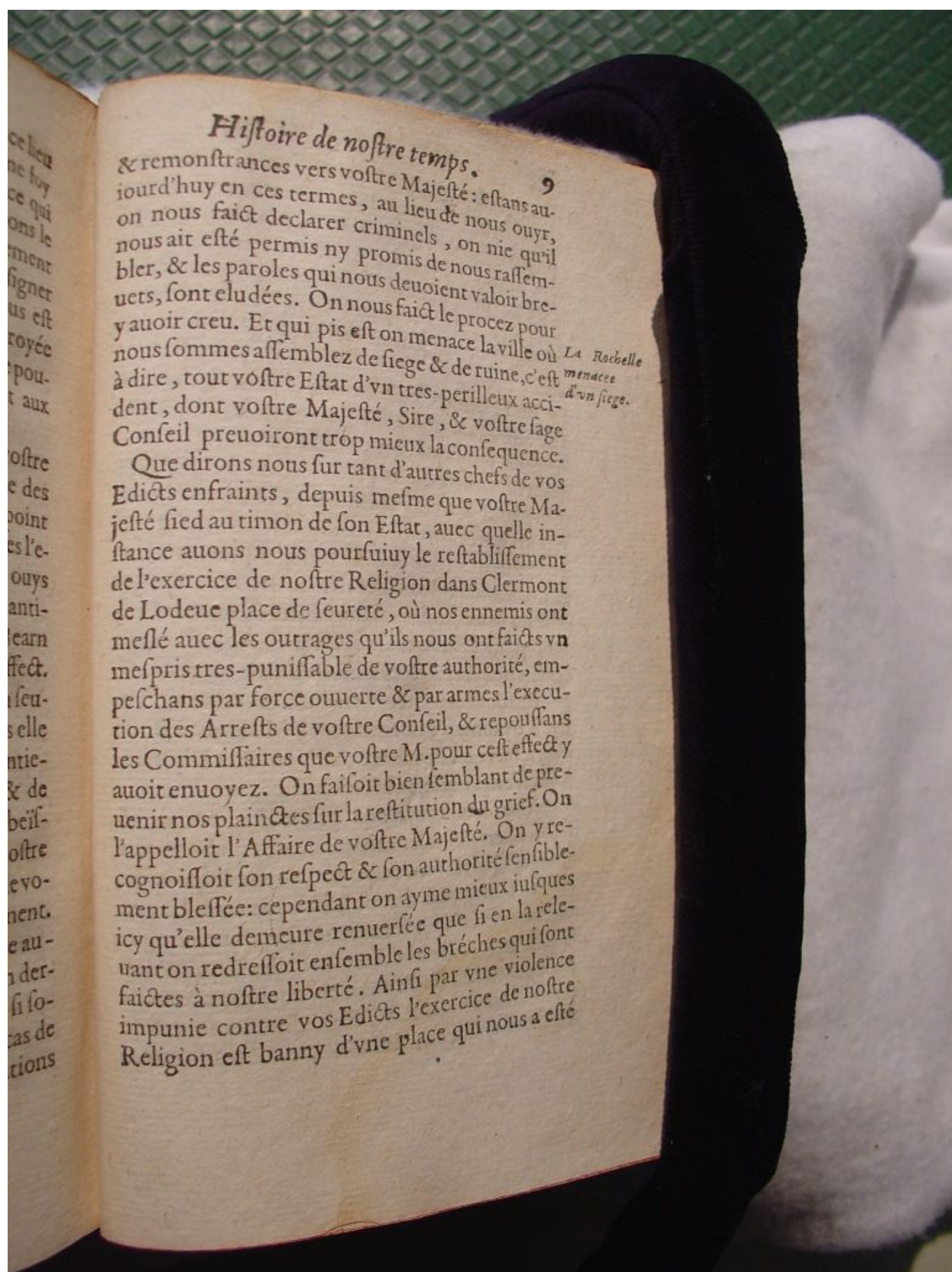


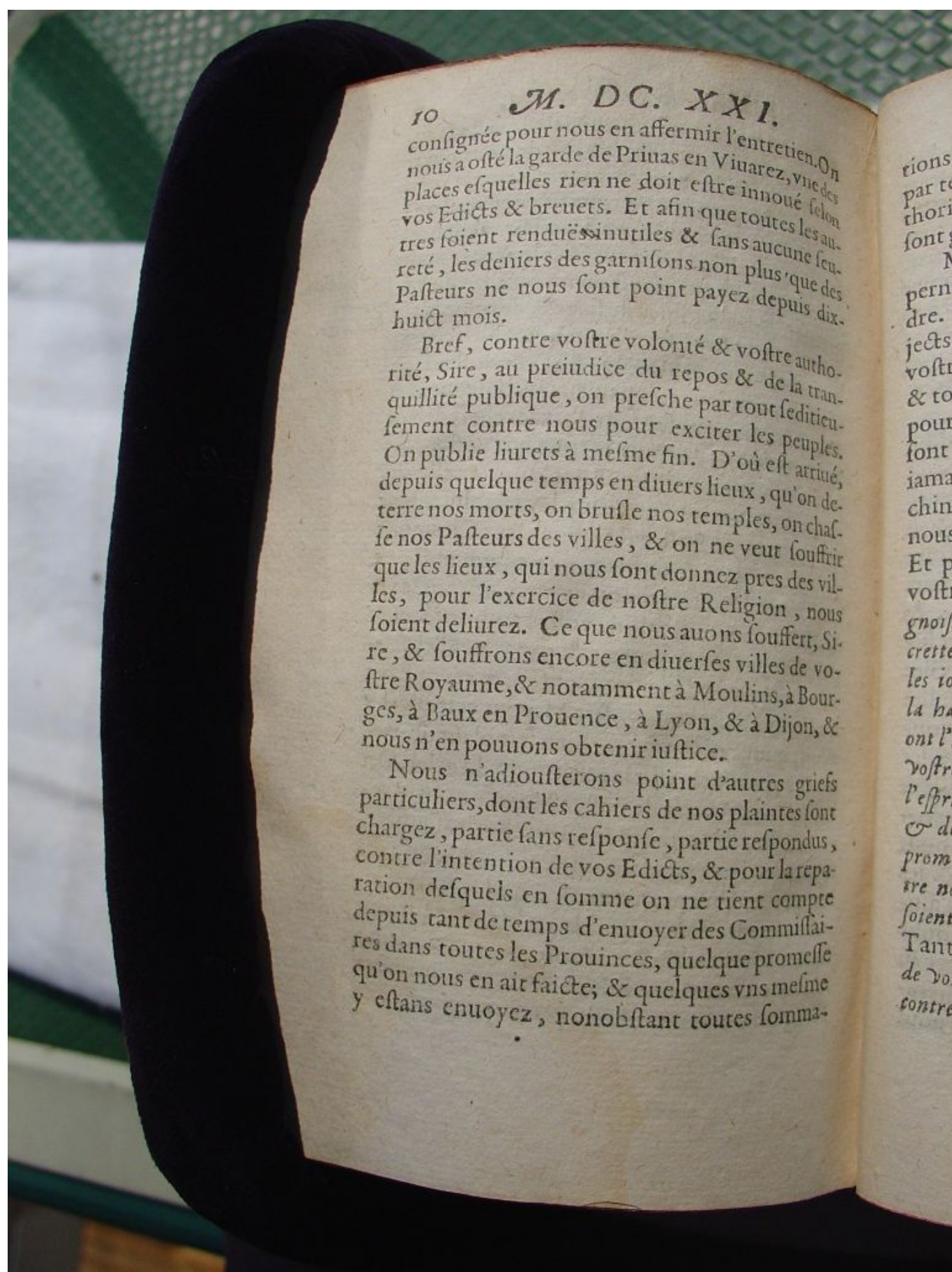
1621_08.jpg



1621_09.jpg



1621_10.jpg



10 M. DC. XXI.

consignée pour nous en affermir l'entretien. On nous a osté la garde de Prinas en Viwarez, vne des places esquelles rien ne doit estre innoué selon vos Edicts & breuers. Et afin que toutes les autres soient rendues inutiles & sans aucune seurreté, les deniers des garnisons non plus que des Pasteurs ne nous sont point payez depuis dix-huict mois.

Bref, contre vostre volonté & vostre autorité, Sire, au preiudice du repos & de la tranquillité publique, on presche par tout seditieusement contre nous pour exciter les peuples. On publie liurets à mesme fin. D'où est arriué, depuis quelque temps en diuers lieux, qu'on deterre nos morts, on brusle nos temples, on chafse nos Pasteurs des villes, & on ne veut souffrir que les lieux, qui nous sont donnez pres des villes, pour l'exercice de nostre Religion, nous soient deliurez. Ce que nous auons souffert, Sire, & souffrons encore en diuerses villes de vostre Royaume, & notamment à Moulins, à Bourges, à Baux en Prouence, à Lyon, & à Dijon, & nous n'en pouuons obtenir iustice.

Nous n'adiousterons point d'autres griefs particuliers, dont les cahiers de nos plaintes sont chargez, partie sans responce, partie respondus, contre l'intention de vos Edicts, & pour la réparation desquels en somme on ne tient compte depuis tant de temps d'enuoyer des Commissaires dans toutes les Prouinces, quelque promesse qu'on nous en ait faiçte; & quelques vns mesme y estans enuoyez, nonobstant toutes somma-

rions
par te
thori
sont g
M
perni
dre.
jects
vostre
& to
pour
sont
iama
chine
nous
Et p
vostre
gnoist
cette
les io
la ha
ont l'i
vostre
l'espr
& de
prom
re no
soient
Tant
de vos
contre

1621_11.jpg

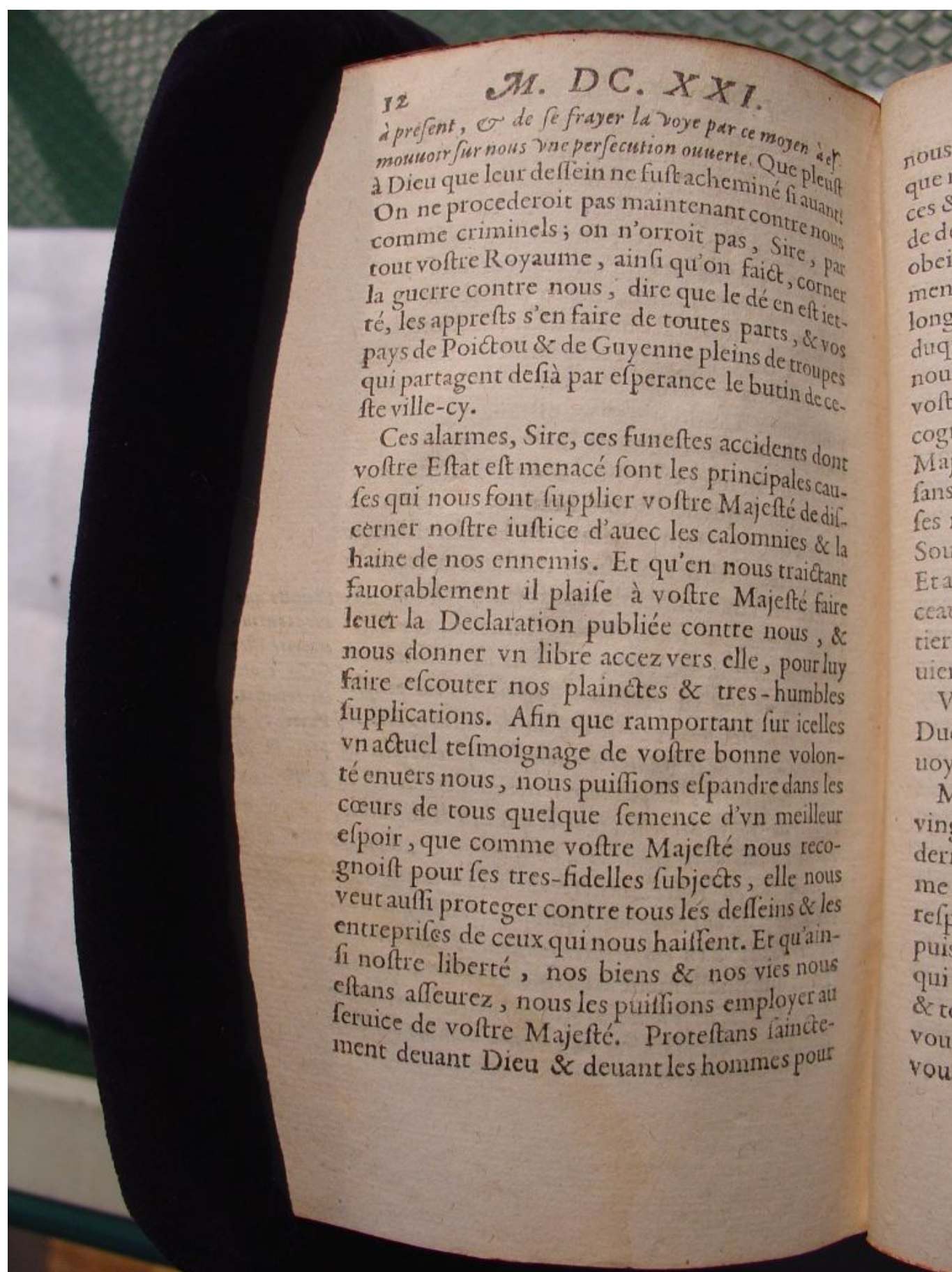
Histoire de nostre temps.

II

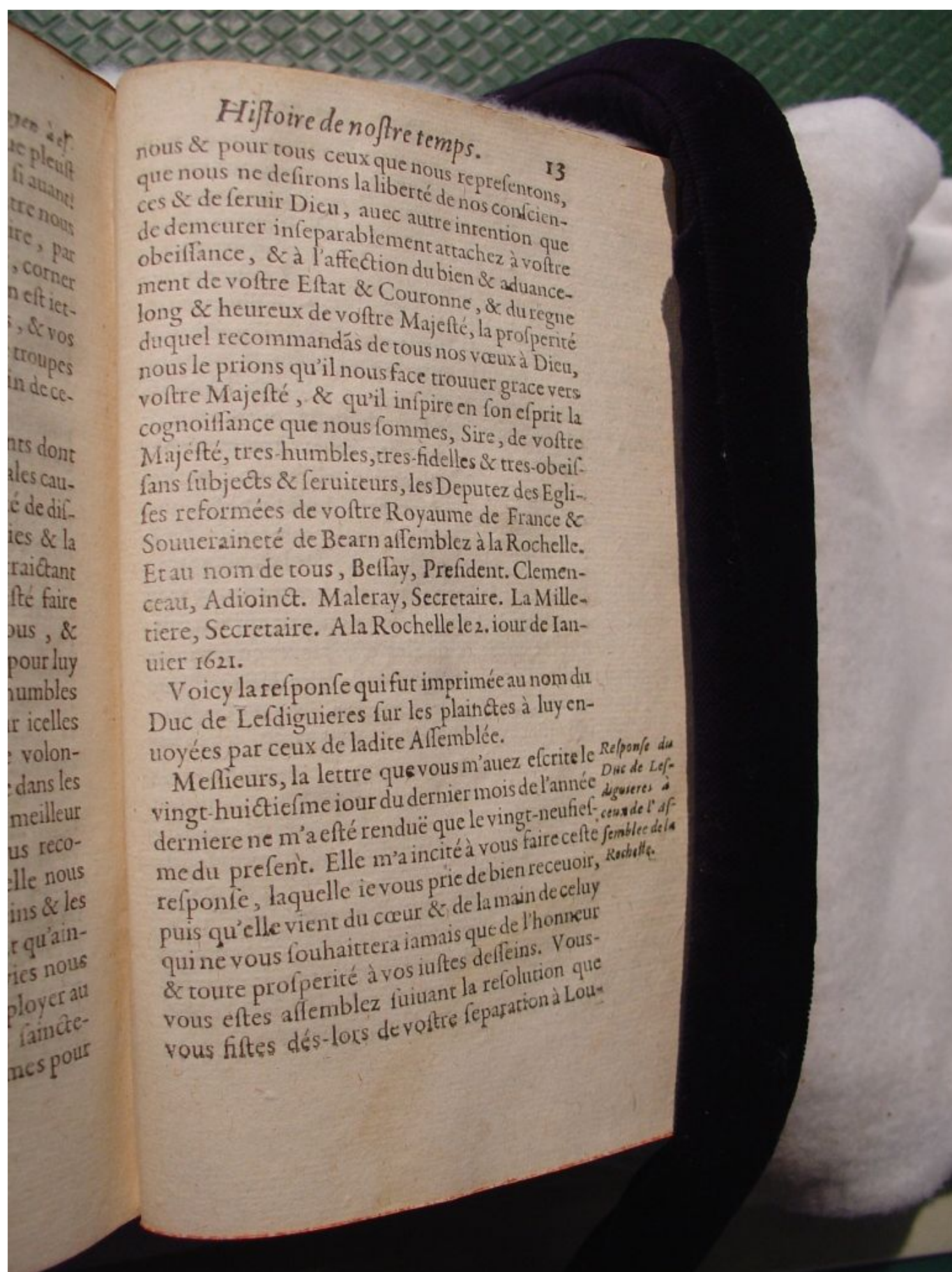
rions, font refus de faire leur charge. C'est donc par telles contrauentions, Sire, que vostre auctorité sacrée & la reputation de vostre iustice sont griefuement offensées.

Mais tout cela seroit encore peu au prix des pernicioeux accidents qu'on en veut faire sourdre. Car ces gens, Sire, que tous vos bons subjects Catholiques Romains bien affectionnez à vostre Couronne, en recognoissent ennemis, & tous ceux qu'ils ont acheptez en vostre Estat, pour seruir à la domination estrangere dont ils sont ministres, s'efforcent maintenant plus que jamais de remuer en vostre Royaume ceste machine par laquelle ils ont bouleuersé, comme nous voyons, tant d'Estats en la Chrestienté. Et par les mesmes artifices taschent à ietter le vostre en vne semblable confusion. Chacun ^{plainte que} gnoist comme par leurs sermons seditieux, & les se- ^{aucuns ont in-} crettes menees de leurs congregations ils excitent tous ^{terprete estre} les iours de plus en plus dans l'esprit de vos peuples ^{faulx contre} la haine contre nous, & le dessein de nostre ruine. Ils ^{les Iesuites.} ont l'insolence de se vanter d'auoir l'Empire absolu sur ^{pres la res-} vostre conscience, de pouuoir ietter en l'oreille & en pense- l'esprit de vostre Majesté, tout ce que bon leur semble, & de l'auoir desjà induite à nous abhorrer; d'où se promettans en vostre Majesté vne telle defaveur contre nous, ils ont comploté, quelques griefs qui nous soient faictz, d'en empescher tousiours la reparation. Tant que finalement ayans enerué toute la vigueur de vos Edicts, ils se donnent occasion de faire retourner contre nous nos plaintes en crime, comme ils font

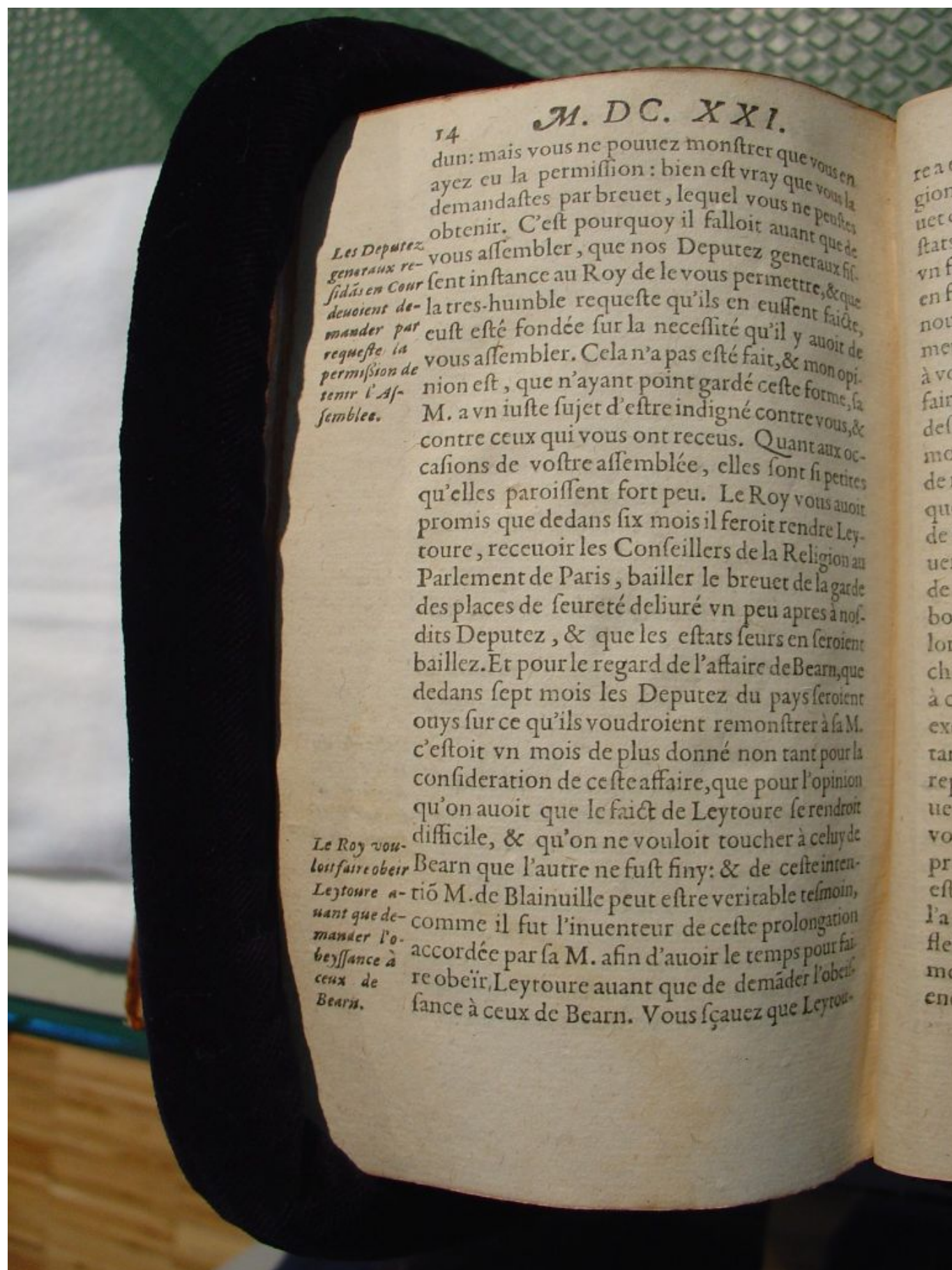
1621_12.jpg



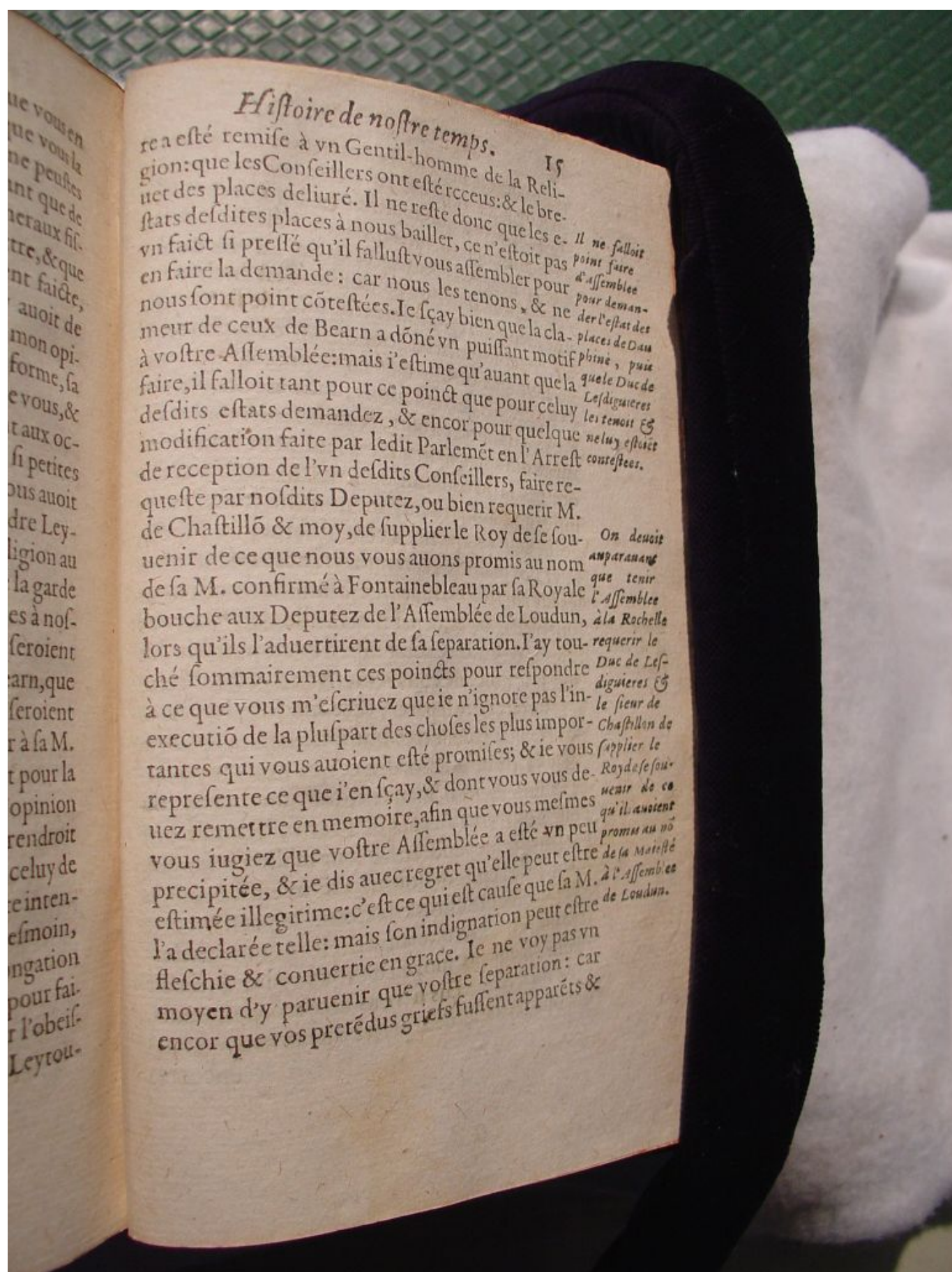
1621_13.jpg



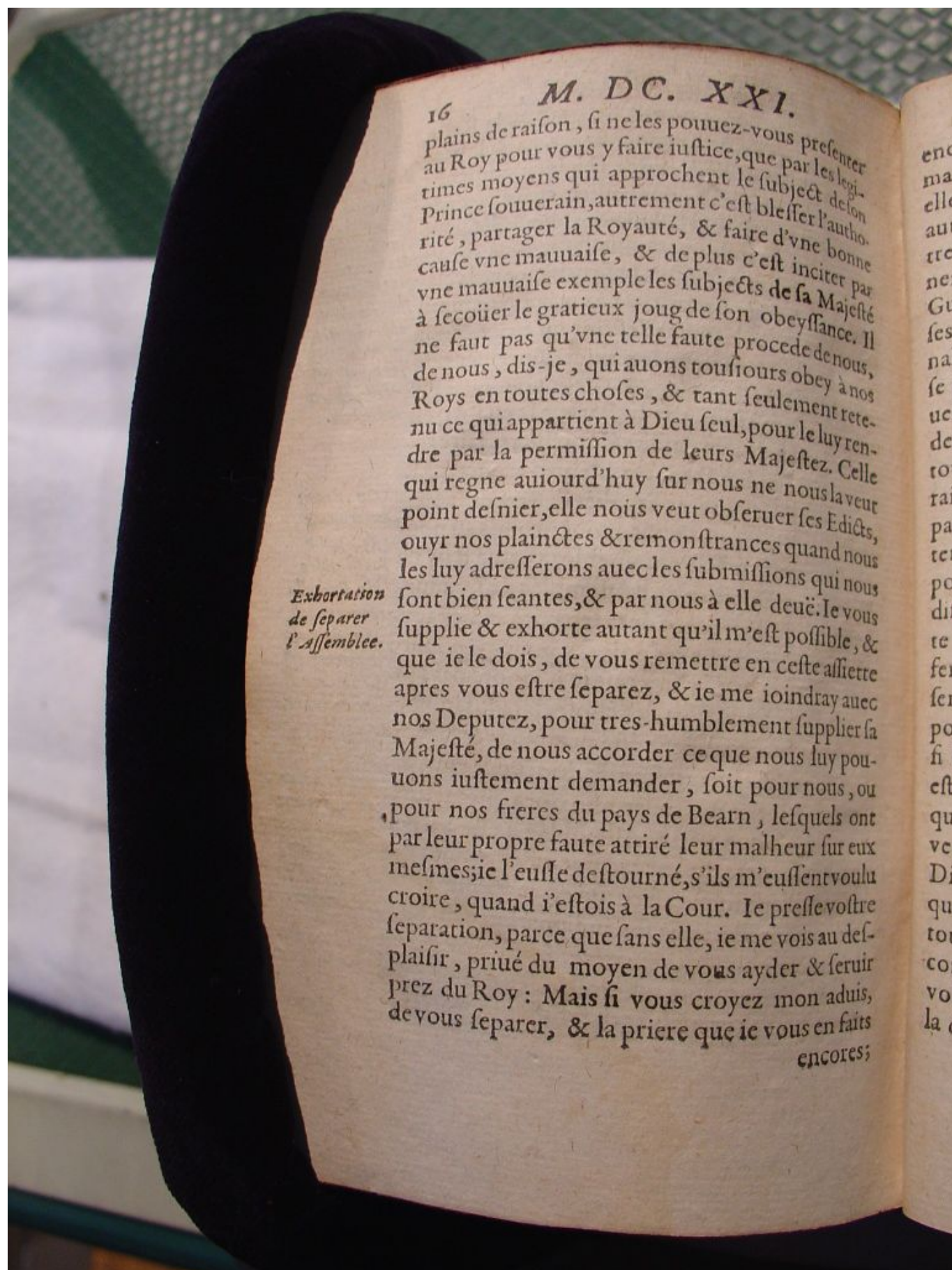
1621_14.jpg



1621_15.jpg



1621_16.jpg



1621_17.jpg

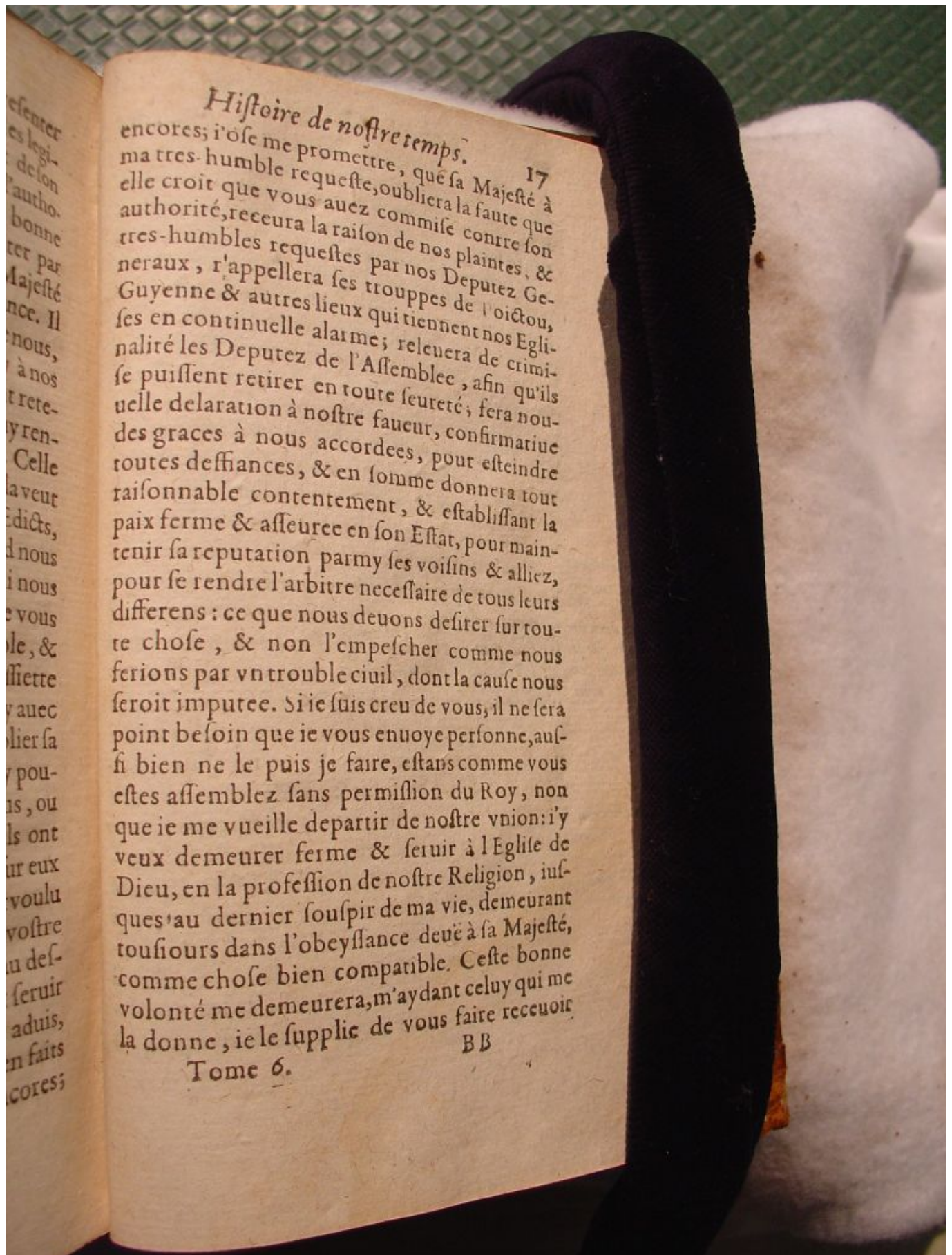


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan